

Précision sur la modification des attentes liées aux exigences du PFÉQ – Français - Communiquer oralement – 2^e et 3^e cycle du primaire

DÉMARCHE

On modifie quand la flexibilité, les mesures d'adaptation et les interventions ciblées, régulières, intensives et soutenues (sur une période suffisamment longue) ne permettent pas à l'élève de rencontrer les exigences du programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ).

On modifie quand les attentes liées aux exigences du PFÉQ sont clairement hors de la portée de l'élève, et ce, de façon marquée et persistante.

La décision de modifier les attentes par rapport aux exigences du PFÉQ est prise de manière concertée dans le cadre de la démarche du plan d'intervention de l'élève, démarche à laquelle prennent part les parents et l'élève lui-même, s'il en est capable.

Seuls les élèves âgés de 8 ans et plus au 30 septembre de l'année courante pourraient se prévaloir d'un code matière modifié.

POURQUOI UNE GRILLE DE PRÉCISIONS SUR LES MODIFICATIONS?

Lorsque la modification s'applique, un code de cours différent du code de cours régulier constitue le signe distinctif au bulletin permettant de comprendre que les attentes par rapport aux exigences du PFÉQ ont été modifiées pour l'élève. Dans ce cas, un commentaire automatique apparaît, référant au plan d'intervention de ce dernier pour obtenir les précisions devant être apportées au regard des attentes fixées spécifiquement pour lui. La présente grille constitue un outil en ce sens.

UTILISATION

La présente grille de précisions sur la modification est un outil proposé. Ainsi, à l'aide des versions en format Word, il est possible de changer les mesures de soutien selon les besoins de vos élèves. La consigne (utilisation des symboles * et /) pourrait également être différente, mais il serait intéressant de conserver la même, autant que faire se peut, afin de faciliter le passage de l'information entre les écoles au sein de la CSDM.

Cependant, la colonne *Critères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères* doit demeurer telle quelle, car elle est issue de documents ministériels prescriptifs.

DÉFINITION

Pour les groupes d'adaptation scolaire, le niveau doit correspondre, le plus possible, à l'âge chronologique de l'élève.

Modifier ne signifie pas utiliser le contenu du PFÉQ d'un cycle ou d'une année antérieure. L'élève n'est donc pas exempté de la matière, mais seulement de l'application des dispositions relatives aux résultats.

RÉFÉRENCES UTILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DE LA GRILLE DE PRÉCISIONS

Ministère de l'Éducation du Québec (2001), Programme de formation de l'école québécoise;

Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2011), Cadres d'évaluation;

Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2009-2011), Progression des apprentissages;

Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports du Québec (2014), Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers;

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2017), Instruction annuelle 2017-2018;

Commission scolaire des Découvreurs (2017), Exemples de modification en mathématique, récupéré de: <http://seduc.csdecou.qc.ca/prim-math/adaptations-modifications/>

Commission scolaire des Patriotes (2013), Flexibilité, adaptation et modification; Guide de référence, récupéré de : http://psg.csbe.qc.ca/wp-content/uploads/2015/05/Document_FAM_09_12_13.pdf

BARÈME D'ÉVALUATION

Afin de faciliter l'évaluation de l'élève en modification, un barème pourrait être adopté dans le cadre des normes et modalités d'évaluation propre à chaque école. En voici une proposition :

60%	L'élève répond aux attentes fixées pour lui
70%	L'élève répond bien aux attentes fixées pour lui
80%	L'élève dépasse les attentes fixées pour lui

Précision sur la modification des attentes liées aux exigences du PFÉQ- Attentes fixées pour l'élève – Français- Communiquer oralement

1. Inscrire un des symboles ci-dessous à chacun des critères et éléments favorisant la compréhension des critères

- Mettre une **étoile** (*) pour les éléments correspondants aux attentes fixées pour l'élève qui feront l'objet d'évaluation;
- Mettre une **barre oblique** (/) pour les éléments qui feront l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais qui ne feront pas l'objet d'évaluation au bulletin.

On devrait observer plus de barres obliques que d'étoiles puisque les attentes liées aux exigences sont hors de la portée de l'élève.

2. Mettre au X aux interventions récurrentes (colonne soutien), nécessaires à la progression de l'élève, pour lesquelles l'estompage n'est pas possible pour le moment. Toutes les interventions inscrites sont des moyens ayant une incidence sur les actions cognitives et métacognitives que l'élève devrait poser en lien avec le critère.

<input type="checkbox"/> FRA3MO (2 ^e cycle; 8 ans au 30/09)	<input type="checkbox"/> FRA4MO (2 ^e cycle; 9 ans au 30/09)	<input type="checkbox"/> FRA5MO (3 ^e cycle; 10 ans au 30/09)	<input type="checkbox"/> FRA6MO (3 ^e cycle; 11 ans au 30/09)
--	--	---	---

COMMUNIQUER ORALEMENT

i Critères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)	Étape			ii Critères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)	Étape			Soutien nécessaire à la progression de l'élève ayant une incidence sur les actions cognitives et métacognitives qu'il devrait poser et impossible à estomper pour le moment.	Étape			
	1	2	3		1	2	3		1	2	3	
2^e CYCLE				3^e CYCLE								
COMMUNIQUER ORALEMENT												
Critère 1) Réaction témoignant d'une écoute efficace - Expression verbale ou non verbale de ses réactions - Formulation de propos pertinents				Critère 1) Réaction témoignant d'une écoute efficace - Expression verbale ou non verbale de ses réactions - Formulation de propos pertinents - Prise en compte des idées des autres				Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève EN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE (en groupe classe, en sous-groupe, en dyade avec un pair ou avec l'enseignant) Reformuler et/ou clarifier les propos de l'élève, afin de modéliser et de créer une communication efficace AUTRE :				
								Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève EN CONTEXTE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES Diminuer les exigences en retirant systématique les attentes du critère de réaction témoignant d'une écoute efficace (par exemple, offrir une intention d'écoute simplifiée, ne pas évaluer la prise en compte des idées des autres au 3 ^e cycle, ...) Reformuler et/ou clarifier les propos de l'élève, afin de modéliser et de créer une communication efficace Fournir un plan précis du contenu à communiquer AUTRE :				

iCritères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)	Étape			iiCritères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)	Étape			Soutien nécessaire à la progression de l'élève ayant une incidence sur les actions cognitives et métacognitives qu'il devrait poser et impossible à estomper pour le moment.	Étape			
	1	2	3		1	2	3		1	2	3	
2^e CYCLE				3^e CYCLE								
COMMUNIQUER ORALEMENT												
Critère 2) Adaptation à la situation de communication - Ajustement du volume de la voix				Critère 2) Adaptation à la situation de communication - Ajustement du volume de la voix - Ajustement du débit et du rythme - Recours au registre de langue approprié				Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève <u>EN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE</u> (en groupe classe, en sous-groupe, en dyade avec un pair ou avec l'enseignant)				
									Offrir une rétroaction immédiate pour ajuste les éléments prosodiques du discours			
									Permettre à l'élève d'écrire ses propos			
									AUTRE :			
									Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève <u>EN CONTEXTE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES</u>			
									Offrir une rétroaction immédiate pour ajuster les éléments prosodiques du discours			
									Permettre à l'élève d'écrire ses propos			
Critère 3) Utilisation des formulations appropriées (syntaxe et vocabulaire) - Clarté des propos - Choix du vocabulaire				Critère 3) Utilisation des formulations appropriées (syntaxe et vocabulaire) - Clarté des propos - Choix du vocabulaire				Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève <u>EN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE</u> (en groupe classe, en sous-groupe, en dyade avec un pair ou avec l'enseignant)				
									Reformuler et/ou clarifier les propos de l'élève, afin de modéliser et de créer une communication efficace			
									Permettre à l'élève d'écrire ses propos			
									AUTRE :			
									Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève <u>EN CONTEXTE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES</u>			
									Diminuer les exigences liées aux attentes du critère d'utilisation des formulations appropriées (par exemple, évaluer seulement la pertinence du vocabulaire ou bien la confrontation d'idées avec celles d'autrui au 3 ^e cycle, ...)			
									Reformuler et/ou clarifier les propos pour l'élève			
							Permettre à l'élève d'écrire ses propos					
							Fournir un plan précis du contenu à communiquer					
							AUTRE :					

iCritères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)	Étape			iiCritères au cadre d'évaluation et éléments favorisant la compréhension des critères (MELS 2011)	Étape			Soutien nécessaire à la progression de l'élève ayant une incidence sur les actions cognitives et métacognitives qu'il devrait poser et impossible à estomper pour le moment.	Étape		
	1	2	3		1	2	3		1	2	3
2^e CYCLE				3^e CYCLE							
COMMUNIQUER ORALEMENT											
Critère 4) Recours à des stratégies appropriées * - Stratégies ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique*				Critère 4) Recours à des stratégies appropriées * - Stratégies ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique* - Adaptées aux différents contextes d'interaction*				Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève <u>EN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE</u> (en groupe classe, en sous-groupe, en dyade avec un pair ou avec l'enseignant)			
								Offrir une rétroaction immédiate pour ajuster les stratégies enseignées			
								AUTRE :			
								Soutien nécessaire à l'apprentissage de l'élève <u>EN CONTEXTE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES</u>			
								Offrir une rétroaction immédiate pour ajuster les stratégies enseignées			
								AUTRE :			

* Pour tous les élèves, le critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

ⁱ « L'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. » (cadre d'évaluation, MELS 2011). Ainsi, l'évaluation par les critères d'évaluation s'effectue en lien avec les éléments de la progression des apprentissages propre au cycle de l'élève.

Il est donc recommandé, en fin d'année scolaire, de surligner les éléments de la progression des apprentissages enseignés au cours de l'année scolaire, dans le document de la progression des apprentissages, afin d'assurer une passation efficace de l'information.